

Saint-Denis, le 25 août 2017

Les Inspecteurs d'académie -  
Inspecteurs pédagogiques régionaux  
d'histoire-géographie

à  
Mesdames et Messieurs les professeurs d'histoire -  
géographie

**Inspection du second degré**

Affaire suivie par  
Fernand MARCHITTO et  
Jean-Paul BENTEUX

Téléphone  
02 62 48 14 24

Fax  
02 62 48 11 90

Courriel :  
fernand.marchitto@ac-reunion.fr  
jean-paul.benteux@ac-reunion.fr

24, Avenue Georges Brassens  
97702 Saint-Denis Messag  
cedex9

Site internet [www.ac-reunion.fr](http://www.ac-reunion.fr)

**Objet :** Lettre de rentrée

Madame, Monsieur, cher(e) collègue,

Par cette traditionnelle lettre de rentrée des inspecteurs, nous reprenons contact avec vous pour faire le point sur les dossiers prioritaires en 2017-2018. La refondation de l'École de la République se poursuit avec de nouvelles orientations. Il s'agit pour cette rentrée de « **Bâtir l'école de la confiance** » avec une attention accrue portée aux élèves en difficulté et notamment à ceux à besoins particuliers, dans le cadre d'une école ouverte et inclusive. Le renforcement de la vigilance contre le harcèlement et la lutte contre les discriminations y participent. Il convient d'encourager les capacités des personnels d'éducation et d'enseignement à faire réussir les élèves, tout en restant mobilisés pour défendre les valeurs de la République, fondée sur le principe de laïcité. Cet engagement citoyen doit favoriser la mixité sociale.

Un aménagement de la réforme du collège est en cours (mesure « devoirs faits » en 6<sup>e</sup>, assouplissement des enseignements complémentaires, réintroduction des langues anciennes, des classes bilingues et sections européennes). Les changements pédagogiques induits par la réforme du collège, l'évaluation formative par compétences, la logique curriculaire, l'incitation à travailler davantage en équipe, ne sont pas remis en cause.

L'objectif d'un continuum bac-3 bac+ 3 est maintenu, au service de l'évolution de la carte de formation dans le cadre du projet régional.

L'accent reste enfin mis sur la maîtrise des savoirs fondamentaux (domaines 1 et 2 du Socle): celle des langages (langue française, mathématiques, LV, langage du corps), des méthodes et outils pour apprendre.

### **L'Inspection pédagogique régionale :**

Monsieur Benteux suit plus particulièrement les dossiers suivants:

- l'EDD
- la DNL
- le Trinôme académique
- Mayotte

alors que Monsieur Marchitto s'occupe des dossiers concernant :

- I- 'Histoire des Arts
- « Mémoire et citoyenneté » (concours de la « Flamme de l'Egalité, Centenaire de la 1<sup>er</sup> GM, le CNRD (Concours National de la Résistance et de la Déportation))

Les autres dossiers sont partagés (site académique, Tice, Espe...).

L'évaluation des enseignants est désormais incluse dans le PPCR (parcours professionnel de carrière et de rémunération) qui touche toute la fonction publique. Dans ce cadre, des rendez-vous de carrière (aux 6<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> échelon, pour l'accès à la hors-classe) sont fixés. Les services rectoraux fourniront en temps utile les listes des promovables à inspecter. Les enseignants concernés devraient recevoir l'information à titre personnel (lprof). Les modalités de ces nouvelles évaluations (délai pour le rendez-vous, document de référence pour

l'entretien, compte-rendu de l'évaluation...) seront précisées dès que possible. Par ailleurs, l'accompagnement des enseignants dans l'exercice de leur métier demeure fondamental et revêt une dimension formative indispensable.

L'Inspection pédagogique régionale n'attend pas un modèle de cours stéréotypé; l'enseignant est libre de ses choix pédagogiques sous réserve que ceux-ci soient fondés et en accord avec le référentiel des compétences professionnelles (BO n°30 du 25 juillet 2013).

## **Formation**

### **Formation initiale :**

Deux formatrices académiques disposent d'une décharge horaire pour aider l'Inspection: Mme CARTON Virginie (lycée de St Paul IV) et Mme RAVIER Nadine (collège Henri Matisse). Pour les collègues intéressés par la fonction officielle de formateur académique, celle-ci requiert un certificat d'aptitude. Le BO n° 30 du 23 juillet 2015 précise les modalités de l'examen. Une préparation à celui-ci existe à l'ESPE en collaboration avec les corps d'inspection.

L'académie accueille en 2017-2018 huit stagiaires de la voie interne. Félicitations aux lauréats et remerciements à tous les collègues qui ont accepté la fonction de maître de stage ou de tuteur.

Une préparation aux concours du Capes interne et réservé (RAEP et oral) est proposée au PAF aux enseignants contractuels concernés. Par ailleurs, une formation dans le domaine didactique pour les contractuels débutants est aussi prévue.

### **Formation continue :**

Les inspections d'HG et de Lettres-histoire ont continué à élaborer le plan de formation pour nos disciplines communes. Les formations à candidature individuelle sont donc ouvertes aux PLP et PLC. **Les inscriptions au Plan Académique de Formation (PAF) s'achèvent le 8 septembre 2017.** Les offres de formation sont consultables sur le site académique à l'adresse suivante : <https://www.ac-reunion.fr/personnel-carriere/la-formation-des-personnels/le-paf-mode-demploi/paf-2017-2018-campagne-dinscription-aux-formations.html>

A cette adresse, vous disposerez des informations nécessaires à la procédure d'inscription.

Vous trouverez en pièce jointe un récapitulatif (non exhaustif) des formations qui peuvent intéresser particulièrement les professeurs d'histoire-géographie. Nous vous invitons à vous inscrire rapidement et à signaler à la [Difor](#) d'éventuelles difficultés de procédure.

Sur le site académique d'histoire-géographie est précisé le déroulé de trois formations animées par des universitaires de métropole: <https://pedagogie.ac-reunion.fr/histoire-geographie/se-former/paf-et-mise-a-jour-des-connaissances.html>

Par ailleurs vous pouvez consulter les formations proposées pour les enseignants du 2nd degré sur M@gistere: <https://magistere.education.fr/ac-reunion/course/view.php?id=30&pageid=11868>

La semaine de l'histoire organisée par le centre de recherche sur les sociétés de l'Océan Indien (CRESOI) se déroulera la troisième semaine de novembre 2017 à l'Hôtel de ville de Saint-Denis. Le thème de cette année porte sur « l'animal en indianocéanie de l'antiquité à nos jours ». Les professeurs intéressés s'inscrivent au PAF (dispositif 17A0280272 Archéologie et patrimoine historique / module 30533): [https://portail.ac-reunion.fr/paf/paf.php?session\\_id=0em1rfkp11khh214l24vujl1a1&page=3](https://portail.ac-reunion.fr/paf/paf.php?session_id=0em1rfkp11khh214l24vujl1a1&page=3)

## **Mise en œuvre des réformes:**

(les liens des objets cités figurent dans le « cartable de rentrée »)

- Les **programmes d'enseignement moral et civique (EMC)** sont en vigueur depuis deux ans. L'évaluation de l'EMC au Brevet à la session 2018 portera donc sur l'ensemble du programme du cycle 4.

En lycée, nous continuons à occuper notre place, avec d'autres disciplines. La réflexion sur l'évaluation de cet enseignement doit se poursuivre au sein des équipes en établissement (conseil pédagogique notamment). D'abondantes ressources pour accompagner ces nouveaux programmes sont disponibles sur le site Eduscol.

- **les programmes d'histoire-géographie de collègue**, mis en oeuvre l'an dernier, sont désormais tous accompagnés par des fiches-ressources, constituées pour les cycles 3 et 4. Au plan académique, des formations inter degrés sont inscrites dans chacun des bassins pour la mise en oeuvre en cycle trois.

- Le **nouveau Brevet mis en place en juin 2017 a montré l'importance** d'une approche par compétences intégrant les repères.

Pour la série professionnelle, un référentiel « histoire-géographie-EMC » a précisé, en octobre 2016, les programmes spécifiques pour cette série.

- **L'adaptation des programmes d'histoire-géographie pour les cycles 3 et 4** est parue au BO n°11 du 16 mars 2017. Ces programmes adaptés s'appliquent à cette rentrée. Un groupe de travail académique va collaborer avec Canopé pour fournir des ressources pédagogiques afin d'aider à leur mise en oeuvre.

### **Concours nationaux et académiques**

De nombreux concours existent, mais trois nous concernent plus directement. Nous remercions les nombreux enseignants et établissements qui se sont mobilisés dans des projets de qualité l'an dernier. Nous rappelons que tous ces projets peuvent parfaitement s'intégrer dans des EPI ou dans le parcours citoyen.

#### **Concours National de la Résistance et de la Déportation CNRD**

Par arrêté ministériel ce concours a été aménagé l'an dernier : [arrêté ministériel du 23 juin 2016](#). Il avait pour objectif d'augmenter le nombre d'élèves à ce concours. L'an dernier et grâce à l'engagement de collègues, des élèves ont pu échanger avec deux déportés. Au Tampon avec C. Desseaux devant 400 lycéens et à Saint Denis avec Mme Duruisseau devant une centaine d'élèves sous forme de visio-conférence. Ces moments, forts en émotion, nous ont permis de penser que d'autres rencontres étaient possibles. Le thème de cette année : "S'engager pour libérer la France" est paru sur le site <https://www.reseau-canope.fr/cnrd/axes/2018>. Un courrier vous sera adressé par la DEC. Il précisera les modalités d'inscription au concours. Certains sites apportent d'utiles informations notamment celui des associations et des fondations de mémoire (voir le cartable pour les liens).

#### **Concours national de la flamme de l'égalité.**

L'an dernier, nous avons intégré le concours national. Il remplace le concours « Traites, esclavage et abolitions ». Cette année, nous attendons les consignes pour s'inscrire sur le site national. Les liens sont dans le cartable. En attendant la DACC propose de vous accompagner si vous souhaitez utiliser les archives : <https://www.ac-reunion.fr/pedagogie/leducation-artistique-et-culturelle/partenaires-structures-et-evenements-culturels/evenements-artistiques-culturels-ou-scientifiques/concours-la-flamme-de-legalite/peac-participer-au-concours-la-flamme-de-legalite.html> Vous trouverez toutes les informations nécessaires dans cet article. Les établissements doivent s'inscrire en ligne au plus tard le 10 septembre 2017, auprès de la DAAC. Le thème de l'an dernier consistait à reconstituer des récits de vie des acteurs et des témoins de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions ». Sauf modification du ministère en septembre nous conservons cette thématique.

L'académie souhaite que des projets concernant l'esclavage puissent être présentés durant la semaine du 20 décembre.

#### **Centenaire de la Grande Guerre :**

L'année passée, 9 projets ont été présentés au comité académique et 8 ont été labellisés au niveau national. Nous comptons sur votre investissement pour poursuivre cette dynamique qui sera renforcée par le séminaire d'histoire du 31 octobre. Les dossiers d'inscription vont parvenir sous peu dans vos établissements. Vous trouverez aussi cet appel à projets sur le site académique : <https://pedagogie.ac-reunion.fr/histoire-geographie/enseigner/les-dispositifs-les-enseignements-transversaux/concours-scolaires-et-commemorations/centenaire-14-18.html>

## Les examens en HG à la session 2017 :

Les résultats au nouveau Brevet montrent un recul des moyennes pour les épreuves écrites d'HG. Dans les trois compétences visées, la maîtrise du langage écrit pour raisonner est loin d'être acquise pour tous les élèves. C'est un axe de travail qu'il convient de privilégier au cours des cycles 3 et 4. Les situations d'évaluation proposées dans les documents ressources pour l'histoire et la géographie invitent à réfléchir à la façon dont les enseignants peuvent contribuer à l'évaluation de la maîtrise du socle : <http://eduscol.education.fr/cid114859/evaluation-socle-histoire-geographie.html#lien0>

Moyenne	DNB	
	Série collège	Série prof.
Session 2017	8.8	9.4
Session 2016	10,4	10,5

Les résultats au baccalauréat confirment des tendances générales. Les notes sont décevantes en série L, continuent à s'effriter en séries ES et STMG, alors que la moyenne reste stable en série scientifique. L'épreuve orale en séries STI2D, STD2A et STL donne des résultats honorables.

BAC	ES	L	S	STMG	ST2S	STI-STD2A-STL
2017	10.2	9.1	11.7	10.2	11.4	11.6
2016	10,5	9,9	11,3	10,6	10,5	11,3
2015	10,71	10,14	11,92	10,85	10,5	11,31

Nous remercions tous les enseignants et les services qui ont participé au bon déroulement de ces examens.

Vous trouverez des informations précises et les textes de référence sur ces différents points dans le « **cartable de rentrée** » mis également en ligne sur le site disciplinaire : <https://pedagogie.ac-reunion.fr/histoire-geographie.html>. Le site académique reste administré par Arnaud LEONARD. Un nouveau site en histoire des arts a été créé. Marie Vannier, professeure au collège C. Gaudieux, est chargée de l'animer. On peut y accéder directement : <https://pedagogie.ac-reunion.fr/action-educative/histoire-des-arts> ou par un lien présent sur notre site disciplinaire.

Les courriers de l'inspection sont envoyés à vos adresses académiques ([prenom.nom@ac-reunion.fr](mailto:prenom.nom@ac-reunion.fr)). Nous vous prions de prendre vos dispositions en conséquence.

Nous vous souhaitons une très bonne année scolaire.

Les IA-IPR d'histoire-géographie :

Jean-Paul BENTEUX [jean-paul.benteux@ac-reunion.fr](mailto:jean-paul.benteux@ac-reunion.fr)

Fernand MARCHITTO [fernand.marchitto@ac-reunion.fr](mailto:fernand.marchitto@ac-reunion.fr)

PJ : « cartable de rentrée » et récapitulatif des stages intéressant plus particulièrement les enseignants d'histoire-géographie au PAF.